

## ABONNEMENT

Par année.....\$3.00  
Pour six mois.....1.50  
Pour quatre mois.....1.00  
Édition Hebdomadaire.....\$1.00

Administration et Rédaction,  
824, Rue SUMMIT.

# LE CANADA

"RELIGION ET PATRIE"

## ANNONCES

Première insertion, par ligne.....\$0.10  
Tous les jours.....0.05  
Trois fois par semaine.....0.03  
Une fois la semaine.....0.02  
Avis de Naissance, Mariage ou Décès.....50

La Société de Publication,  
Propriétaire.

## Réunion des Comités

**M. CORMIER,**  
**A HULL,**

Tous les Mardi et Vendredi  
soirs à 7.30 hrs P. M.

Salle Durocher, Rue Brewery.

Tous les conservateurs sont cordialement  
invités. Il y aura des discours à chaque  
réunion par des orateurs distingués.

## LE CANADA

Ottawa, 12 Octobre 1886

## LA QUESTION RIEL

La question Riel fait encore le  
thème principal des discours des  
orateurs rouges, ou plutôt le seul  
thème.

Le 14 de ce mois, les électeurs  
auront cependant à rendre leur ver-  
dict sur l'administration des affaires  
provinciales, et elles ne sont pas  
discutées devant eux. Leur atten-  
tion est soigneusement détournée.

Puisqu'il en est ainsi, il est de  
notre devoir de faire connaître l'opi-  
nion de l'épiscopat sur la question  
Riel. Nos lecteurs savent déjà que  
ce qui a conduit Riel à l'échafaud  
ce sont ses crimes. Un homme qui  
donne la mort à un de ses sembla-  
bles paie son forfait de sa tête. Riel  
a été cause de la mort de deux  
cents citoyens du Canada. Il en  
était à sa seconde révolte. La der-  
nière coûte au pays deux cents vies  
d'abord, puis une dizaine de mil-  
lions de piastres. Fallait-il lui per-  
mettre d'en faire une troisième?

Entretenir des gens sérieux de  
la loyauté du procès de cet agita-  
teur, c'est se moquer. La loi en  
vertu de laquelle les procédures  
ont été faites, a été passée par M.  
Blake, le chef du parti libéral, en  
1877.

Voici maintenant les opinions de  
Nos Seigneurs les évêques sur le  
nouveau Riel, sur ce mouvement  
au service duquel les rouges veu-  
lent mettre les sentiments religieux  
et nationaux du peuple. On va voir  
comment nos évêques le jugent.

MGR L'ARCHEVÊQUE FABRE

"Un souffle d'émeute et de révo-  
lution passe sur notre pays. Nous  
avons pu voir nous-mêmes un  
spectacle qui était loin de faire  
honneur à notre ville; notre jeu-  
nesse s'est portée à des démonstra-  
tions qui ont peiné les hommes  
sérieux; et même des hommes haut  
placés ont donné la main à ces ma-  
nifestations, où le ridicule et le dis-  
pate au dévergondage révolution-  
naire. Puisqu'il faut tout dire, on  
a voulu se servir de la religion  
pour accentuer et faire accepter  
auprès de nos populations un mou-  
vement qui n'annonce rien de bon  
pour l'avenir.

MGR MOREAU

"L'excitation produite à cette  
occasion est très malheureuse pour  
notre pays et pour notre province  
en particulier. Puisse-t-elle ne pas  
nous conduire à quelque chose de  
lamentable. Prions bien et faisons  
prier beaucoup, afin qu'il ne nous  
arrive rien de fâcheux pour nos  
intérêts religieux et nationaux. Es-  
pérons que ce soulèvement dont  
on profite en certains quartiers  
pour répandre des principes con-  
damnés" par l'Encyclique *Immortale Dei*  
qui nous venons de rece-  
voir, va se calmer bientôt."

MGR LANGVIN

"Des journalistes trop ardents et  
irréfléchis, parmi lesquels quelques-  
uns se proclament cependant bien  
haut catholiques et soumis à l'Egli-  
se, ont méconnu les graves ensei-  
gnements de l'Encyclique *Immortale Dei*  
qui nous venons de recevoir."

Dei, ont osé glorifier ou au moins  
justifier des actes de violence, l'é-  
meute et l'insurrection, ont contesté  
à la société le droit de se protéger  
en infligeant la peine de mort aux  
criminels et aux séditeux, sans  
penser qu'il est bien plus facile  
d'exciter le désordre et le trouble  
que de les apaiser."

Voici maintenant les opinions de  
religieux, de Rév. Pères Oblats  
qui ont vécu avec Riel dans le  
Nord-Ouest (qui ont été en mesure  
de le juger). En premier lieu, nous  
avons l'opinion de Mgr Grandin lui-  
même, l'évêque du district de la  
Saskatchewan, qui dit dans une  
lettre écrite le 12 juillet 1885 que  
Riel était UN RENEGAT ET UN  
IMPOSTEUR.

Vient ensuite le Rév. Père André  
qui dans son témoignage assermenté  
lors du procès de Riel, dit du  
sujet de M. Pierre Parenteau.

"Ce bon vieillard a été trompé  
par le FOURBE Riel."

Nous avons de plus les paroles  
suivantes du révérend Père Four-  
mond, missionnaire à Batoche :

"Louis David Riel, dans sa folie  
étrange et alarmante, a fasciné nos  
pauvres métiés comme le serpent  
fascine, dit-on, ses victimes, abu-  
sant, pour arriver à ses fins, de la  
grande confiance fondée sur l'in-  
fluence qu'il exerçait sur leurs  
esprits par sa grande parole pas-  
sionnée, et surtout, par l'apparence  
de son profond sentiment religieux  
et par sa dévotion, dont il faisait  
montre de la manière la plus ma-  
nifeste et la plus HYPOCRITE, et  
cela a été rendu on ne peut plus  
convaincant à leur esprit par sa  
proclamation publique de sa mis-  
sion, comme prophète inspiré, chose  
qu'il a imposé à leur imagination  
DE LA MANIÈRE LA PLUS INSI-  
DIEUSE ET LA PLUS DIABOLIQUE  
QUE... Pour impressionner le  
peuple et le garder en son pouvoir,  
LE RIEL A EU RECOURS A TOU-  
TES SORTES DE FOURBERIES.  
"Oh! mon pauvre peuple! j'ai  
n'ai pas pu l'arrêter; il a été fas-  
ciné par cet ARCHI TRAITRE,  
PAR CE FOURBE, jusqu'à ce qu'il  
l'ait compromis par l'effusion du  
sang."

Et messieurs les rouges vou-  
draient aujourd'hui passionner la  
province de Québec, la jeter dans  
les embarras les plus graves pour  
venger un homme que Sa Gran-  
deur Monseigneur Grandin désigne  
comme un RENEGAT ET UN IM-  
POSTEUR et les révérends Pères  
comme UN FOURBE et un ARCHI-  
TRAITRE; pour un homme qui a  
apostasié et fait apostasier aux métiés  
la religion catholique; qui s'est em-  
paré de l'église de Batoche, en a  
chassé les missionnaires et a menacé  
de les garrotter s'ils s'opposaient à  
ses volontés.

Voilà l'homme pour lequel on  
fait tant de bruit aujourd'hui. Ce  
ne serait pas lui qui aurait sauvé  
la nation canadienne et la religion  
catholique si on l'avait laissé vivre.  
Il a eu le bonheur de reconnaître  
ses fautes avant de mourir. Espé-  
rons que Dieu lui a pardonné.

## RIEL ET JACKSON

Les rouges disent Riel a été pen-  
du parce qu'il était canadien et  
Jackson libéré comme fou parce  
qu'il était anglais.

Voici la vérité à ce sujet : Jack-  
son était secrétaire de Riel avec  
Régner. Le gouvernement décida  
que ni l'un ni l'autre des secrétaires  
de Riel ne seraient poursuivis. Tous  
deux furent donc mis en liberté.  
Mais les parents de Jackson voulant  
le faire internier dans un asile, in-  
sistèrent pour que les avocats du  
gouvernement fissent constater par  
la cour la folie de Jackson, et or-  
donner son internement dans un  
asile d'aliénés.

Voilà ce qui a été fait. Régner  
qui était Canadien-français n'a pas  
été du tout inquiété.

Il n'y a donc pas eu deux poids et  
deux mesures.

## LES ECOLES DE HULL

On lit dans la *Valley of Ottawa* :

La nouvelle que nous avons an-  
noncée, samedi dernier, à savoir  
que messieurs les commissaires  
d'école de Hull avaient à leur der-  
nière réunion décidé d'augmenter  
le prix de la rétribution mensuelle  
des enfants fréquentant les écoles,  
a causé beaucoup d'émotion dans la  
population.

Nous avons eu occasion, hier, de  
voir plusieurs parents qui ne par-  
lent rien moins que de retirer  
leurs enfants des classes si cette  
augmentation est maintenue. Ce  
serait le résultat que nous avons  
prévu, et un résultat des plus dé-  
plorables, car outre qu'un grand  
nombre d'enfants seraient ainsi  
privés des bienfaits de l'instruction,  
les parents seraient tout de même  
appelés à payer, quand bien même  
leurs enfants n'iraient pas en classe.

Il est donc de la plus grande im-  
portance que cette difficulté soit  
régulée au plus tôt. Nous ne vou-  
lons pas accuser injustement mes-  
sieurs les commissaires; ils ont cru  
sans doute agir pour le mieux et  
dans l'intérêt de l'éducation, mais  
il est de leur devoir de venir de-  
vant le public ou dans la presse  
expliquer toute la question et  
donner aux parents la garantie que  
cette mesure sera rappelée.

Si les revenus du commissariat  
des écoles sont insuffisants pour  
faire face aux dépenses de l'année,  
ce sera du devoir des commissaires  
ou des contribuables réunis en  
assemblée publique de chercher  
d'autres moyens d'égaliser les dé-  
penses avec les revenus. Si les con-  
tribuables ne peuvent rien faire par  
eux-mêmes, la voie de la pétition  
leur est ouverte, et nul doute que  
le gouvernement de la province de  
Québec, après avoir entendu les  
réclamations des citoyens de Hull,  
saura trouver un remède à cet état  
de choses, soit en augmentant la  
subvention qu'il accorde à la cité  
de Hull pour ses écoles, soit par  
d'autres faveurs spéciales.

Il ne sera peut-être pas sage d'a-  
giter cette question dans une assem-  
blée publique d'ici à la votation  
pour les élections provinciales, car  
c'est une question sur laquelle il ne  
doit pas y avoir de division de parti;  
tout le monde est intéressé égale-  
ment à ce que nos écoles fonction-  
nent bien et en même temps sans  
qu'il en coûte trop cher aux parents,  
surtout aux parents pauvres et qui  
ont une nombreuse famille.

Comme nous l'annoncions hier,  
dans nos nouvelles locales, le rôle  
de cotisation d'après lequel sera im-  
posé, par règlement des commissaires,  
la taxe de 1 0/0 pour cent sur la  
propriété, est aujourd'hui fait et  
complet, et sera ouvert pour exa-  
men et révision par les contribu-  
bles d'ici au deux novembre.

Il est important que chaque con-  
tribuable aille voir si son nom est  
bien et correctement entré sur le  
rôle, ou s'il n'y a pas  
quelques autres informalités. C'est  
le moment pour les contribuables  
de se protéger, s'il y a lieu. Après  
le 2 novembre il sera trop tard.

Ainsi donc, que chacun aille voir  
le rôle d'évaluation et prennent part  
aux protestations contre l'augmen-  
tation de la rétribution mensuelle  
des enfants, décidée par messieurs  
les commissaires.

Depuis que ce qui précède est  
écrit, nous apprenons que les ci-  
toyens ont décidé de se réunir ce  
soir à l'hôtel de ville pour protester  
contre cette augmentation de 10  
cents par mois à 20 cents et 40 cents.

Nous apprenons de plus que les re-  
venus prévus de l'année à part cette  
augmentation sont suffisants pour

faire face aux dépenses de l'année et  
laisseront même un surplus de  
\$12.50.

Il n'y a donc pas de raison d'aug-  
menter la rétribution mensuelle et  
c'est le droit de tout citoyen de pro-  
tester ce soir à l'hôtel-de-ville, si  
l'assemblée a lieu.

## LE MONDE POLITIQUE

Sir Hector Langevin, partira  
demain soir pour Québec.

M. H. H. Smith, commissaire des  
Terres de la Couronne, Winnipeg,  
est actuellement en tournée officielle  
dans la Capitale.

Les honorables G. E. Foster, J. S.  
D. Thompson, Thomas White et  
Josiah Wood, M. P., ont adressé la  
parole hier soir à une assemblée  
tenue à Moncton, Nouveau Bruns-  
wick.

Le Lieutenant Colonel Sir Frédé-  
ric de Winton, secrétaire militaire  
du marquis de Lorne, pendant qu'il  
était Gouverneur Général du Cana-  
da, de retour d'une visite à ses  
ranches dans le Nord-Ouest est à  
Ottawa.

Une dépêche de Kingston en date  
d'hier dit :

Sir John Macdonald et lady Mac-  
donald sont arrivés samedi soir en  
char spécial. Ils ont été acclamés  
par la foule. Leur séjour ici durera  
une semaine.

M. Donald MacMaster, M. P., a  
aussi porté la parole devant ses  
constitués hier soir à Glengarry.  
Samedi soir, il parlera à Lancaster.  
M. J. J. Curran, M. P., adressera  
aussi la parole en ces deux occa-  
sions.

## ÇA ET LA

Des dépêches reçues de Birtle,  
Manitoba, annoncent que les feux  
de prairie font de sérieux domma-  
ges dans les environs.

Les travaux sur le Chemin de fer  
Winnipeg et Hudson, avancent  
rapidement. Vingt milles seront  
complètement terminés cette semai-  
ne et soixante d'ici à la fin de la  
saison.

Le Gouvernement de l'île du  
Prince Edouard a promis ses con-  
cours à Sir Charles Tupper dans  
les démarches qui se font pour  
l'établissement en permanence de  
l'Exhibition Coloniale à Londres.

Le surplus dans le coffre public a  
été de \$100,000 pour l'année expirée  
le trente juin.

Il en faut féliciter et remercier le  
gouvernement, grâce à sa bonne  
administration, il peut consacrer à  
la colonisation près de \$200,000.00  
par année, aider à la construction  
du chemin de fer, développer l'agri-  
culture.

Sir Charles Tupper a fait un long  
discours à Charlottetown, jeudi  
dernier. Les hommes publics des  
deux partis étaient invités à assister  
à cette assemblée qui fut considéra-  
ble. Sir Charles a défendu la politi-  
que de de sir John, quant à ce qui  
concerne le traité avec l'Espagne,  
relatif au commerce avec les Antilles  
espagnoles, et il a dit que la  
politique de sir John sur la question  
des pêcheries et celle de la réciprocité  
est tout ce que l'on peut désirer.  
Sir Charles a déclaré que dans deux  
ans il y aura un traité de réciprocité.

Huitres malpécques venant d'ar-  
river de Québec, à vendre chez M.  
P. A. Roy, No 209 rue Rideau.

## Gare les Amorcees

Parce que des pièges en sont  
tout près

Les finauds du commerce, comptant sur  
la bêtise d'une notable portion du public,  
annoncent qu'ils vendent telle chose pour  
telle somme, qui est au-dessous du prix  
courant généralement connu. Leur calcul  
est de mettre sous l'impression qu'ils ven-  
dent à meilleur marché que leurs confrères  
et qu'il est avantageux d'acheter chez  
eux. En effet, les personnes crédules,  
animées d'une confiance mal-placée, pa-  
tronnent ces magasins, où elles paient des  
prix exorbitants pour les effets dont elles  
ne savent juger la qualité et la valeur. Ces  
commerçants n'ont pas de prix fixes.  
Leurs demandes varient suivant le plus ou  
moins d'inexpérience, ou même de bonne  
foi, des acheteurs. La preuve : c'est qu'ils  
finissent le plus souvent par accepter une  
somme bien moindre que celle qu'ils ont  
d'abord déclaré être ce qu'il y a de plus  
raisonnable. D'ailleurs, n'est-il pas fort  
désagréable d'être obligé, sous peine de  
payer trop, de discuter et implorer, en un  
mot de soutenir un combat de paroles avec  
un commis, à qui l'habitude de la chose  
donne sur vous un avantage considérable?  
Vous ne savez quand arrêter votre mar-  
chandement : d'un côté craignant ne pas  
avoir amené le vendeur à son plus bas  
prix; et de l'autre côté redoutant l'insulte  
de nouveaux débats. Une personne sage  
achètera quelquefois l'article particulier  
dont le bas prix est annoncé, mais au-  
tore, sachant que la réduction sur l'un  
n'est qu'un attrappe-nigaud pour faciliter  
une augmentation illégitime sur les autres.  
Au magasin tenu par le soussigné, il n'y a

## QU'UN SEUL PRIX

pour le comptant et qu'un seul prix pour  
le crédit, marqués en chiffres ordinaires.  
Pas de marque secrète.  
Les marchandises y sont vendues à aussi  
bas prix que le permettent leur achat en  
gros au comptant, une administration éco-  
nomique de l'établissement et une grande  
modération dans la recherche du profit.  
L'encouragement accordé jusqu'aujour-  
d'hui à cette maison, par le public, est la  
démonstration de ce qui précède.

## MEUBLES. POELES

Plume, Matelas, Lits à Ressorts, Va-  
lises, Verrerie, Ferblanterie, Bat-  
teries de Cuisine, Contellerie, etc.

## E. D. D'Orsonnens,

GERANT

Vis-à-vis le Gros Orme

Rue Principale, Hull

B. G.

Les heures consacrées à l'étude sont :

Matin : 9.30 à 12.00

Après-midi : 2.30 à 4.30

Soir : 7.30 à 10.00

Ottawa, 16 Sept. 1886—la.

## L'EAU Minérale St-LEON

Deviens au Canada la médecine  
la plus populaire.

Un autre témoignage important

Pictou, N.-E., 19 août 1886

F. WYATT FRASER, Esq.,

Agent Général pour l'Eau St-Léon,

Nouvelle Écosse.

Cher monsieur,

Depuis trois ans, je souffrais de la dys-  
pepsie et des bronches; j'avais essayé  
maints remèdes prescrits par les meilleurs  
médecins, et rien n'avait fait effet, quand  
on me conseilla d'essayer l'EAU ST-LEON.  
J'en fais usage depuis quelques mois, sui-  
vant la prescription, et c'est le premier  
remède qui ait apporté quelque soulage-  
ment aux indispositions que je viens de  
dire. Je suis heureux de recommander  
cette eau à toutes les personnes qui sou-  
ffrent de dyspepsie et des bronches.

Avec respect, votre, etc.,

P. LEMASTRE,

Captaine du vapeur Beaver.

J. B. O. DUNN,

Seul Agent dans Ottawa,

198 et 200 Rue Dalhousie.

24 sept. 1886.

## DOWS ALES!

Une immense consignment de cette bière,  
qui est en si grande renommée, vient d'être  
reçue par les soussignés.

## De Nouvelles Epiceries

de première qualité seulement, sont reçues  
chaque jour.

Sauces pour tous les goûts.

Jambons, et Langues, Saucis-  
sons de Boulogne, etc.

Claret, Cognac, Vin de  
Porte, Syrop, Vin Sherry, etc.

Nous venons de recevoir un vin de messe  
d'une qualité supérieure :

"LE TARAGONA"

sans égal pour sa pureté et sa qualité.

N.B.—M. H. Duffy, si bien connu du  
public d'Ottawa, par ses connaissances et  
son habileté dans la branche d'épicerie,  
est à notre service. Ses amis le trouveront  
toujours à son poste et plus disposé que  
jamais à remplir avec promptitude les com-  
mandes qu'ils voudront bien lui adresser.

McARTHUR & TRAVERSY,

137 RUE RIDEAU 137

Ottawa.

12 août 1886—3m